

Eglises



«Afin de sortir l'humanité de la crise apocalyptique où elle s'enfonce, il suffirait de revenir à la sagesse biblique, au quotidien, en prenant par exemple un passage de l'Évangile à mettre en pratique chaque mois...»

Robert Hossein (1927-2020)

GENS D'ÉGLISE

Creuser la Parole de Dieu

DIMANCHE DE LA PAROLE Depuis que le pape François l'a institué l'an dernier, le troisième dimanche du temps ordinaire est consacré à la Parole de Dieu. C'est demain. A cette occasion, rencontre avec une spécialiste valaisanne de la Bible, Monique Dorsaz.



Monique Dorsaz, infatigable disciple de la Parole de Dieu. DR

La Bible est venue à elle l'année de ses 19 ans à l'occasion d'un week-end à peaux de phoque au Grand-Saint-Bernard. «En rentrant chez moi», se souvient Monique Dorsaz, «la vie était exactement la même, il y avait le même bureau, la même plante verte mais une lumière en plus et une sorte de certitude: Dieu voulait vraiment ma vie à travers sa Parole.»

«Demande au Saint-Esprit»

Cette découverte de la Bible l'interpelle. Un prêtre lui conseille de demander l'éclairage du Saint-Esprit... Elle qui étudiait alors les mathématiques à l'École polytechnique fédérale de Zurich se met à prier le Saint-Esprit... «Je ne savais pas trop comment faire, je ne savais d'ailleurs même plus trop qui

«Au matin, je lis les lectures du jour et j'essaie de retenir une parole, quelques mots, comme une lumière pour ce jour-là.»

Monique Dorsaz

était le Saint-Esprit. C'était la veille de Pentecôte, à la crypte du Saint-Bernard. J'ai ouvert les mains et j'ai ressenti une grande paix... Quelques jours plus tard, je me suis inscrite en théologie et je n'ai plus demandé l'avis de personne!» finit-elle en riant.

Une parole par jour

Aujourd'hui, Monique Dorsaz se laisse rejoindre par la Bible chaque jour. «Au matin, je lis les lec-

tures du jour et j'essaie de retenir une parole, quelques mots, comme une lumière pour ce jour-là. Parfois je ne la garde que quelques heures et d'autres fois elle me reste pendant des mois... Une fois que l'on connaît telle parole ou tel psaume par cœur, on peut prier avec la Bible en faisant de la peau de phoque, dans le train, sans avoir besoin de matériel ou de smartphone...»

Avec les biblistes de l'ABC

Avec ses amis biblistes de l'Association biblique catholique (ABC), sous la houlette de François-Xavier Amherdt, Monique Dorsaz travaille au neuvième cahier à paraître sur les femmes dans la Bible, après un huitième opus sur saint Jean sorti cet automne («Découvrir le Christ avec saint Jean», par Monique Dorsaz

et les biblistes de l'ABC, éd. Saint-Augustin, 2020). Elle continue de creuser la Parole de Dieu, jour après jour et au fur et à mesure des demandes de conférences et d'animation qu'elle reçoit.

Tous les ans

Monique conclut, au sujet de ce «Dimanche de la Parole» désormais appelé à revenir chaque mois de janvier: «J'apprécie que chaque année nous recevions une petite piqûre de rappel lors d'un dimanche consacré à la Parole de Dieu.» Une piqûre qui n'agit pas comme un vaccin contre l'addiction à la Bible... cette pandémie qui se répand de plus en plus pour le plus grand bonheur de celles et ceux qui en sont atteints.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT LAFARGUE

À PROPOS

L'amour continue à se conjuguer au présent



L'évolution de la situation sanitaire et la crise de longue durée pèsent sur le moral, les relations et les activités. Je me retrouve avec de nouvelles contraintes ou des impossibles. J'essaie de les vivre comme un signe de solidarité visant à réduire les risques de contamination. Je sens que le temps qui passe, la crise qui dure et les incohérences perçues pourraient m'éloigner des ressources sur lesquelles je m'appuie. La distance et l'indifférence pourraient prendre le dessus. La situation actuelle m'appelle à rejoindre ce profond de moi-même, mon âme. Ce lieu où derrière les ténèbres, il reste une flamme, une braise. Plus que de me différencier, cette lumière m'invite à l'unité, à l'unification intérieure. N'est-ce pas Dieu qui se dit humble présence? Anne-Dauphine Julliand, dans son dernier livre intitulé «Consolation», nous confie sa réflexion

après le décès de ses deux filles: «L'amour demeure toujours. Il reste présent dans chaque battement de notre cœur. La mort n'éteint pas l'amour. Il continue à se conjuguer au présent. Et c'est là que réside la souffrance. Dans ce cœur qui vibre encore et qui cherche, comme un désespéré, le cœur de l'autre. Si l'on cessait d'aimer, on ne souffrirait pas? La seule façon de ne pas souffrir serait donc de ne jamais aimer. Mais pourtant, ne pas aimer fait plus souffrir encore. Car rien n'est plus douloureux qu'une vie sans amour.»

En ces jours troublés, les mots de cette maman m'ouvrent une voie pour continuer à marcher vers les sommets d'humanité et de fraternité. Prenons soin les uns des autres!

CLAIRE JONARD

ACTUALITÉS

SOUTIEN

Missionnaires valaisans à l'étranger

Chaque année, la Fédération des groupements missionnaires du diocèse de Sion et du territoire abbatial de Saint-Maurice organise une récolte de fonds en faveur des missionnaires valaisans. Ceux-ci sont actuellement au nombre de vingt-cinq, répartis sur tous les continents. Traditionnellement, la quête qui leur est destinée est organisée à la messe de

Noël. Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles et de la limitation des assemblées, cette quête n'a quasiment pas pu avoir lieu et la fédération invite chacun à soutenir cette action en faisant parvenir un don au «Noël du missionnaire valaisan», CH83 8059 5000 0029 6494 7.



CONSTITUANTE

Droit public ou intérêt public?

Il est de la compétence des cantons de fixer le statut des Eglises et communautés religieuses. Actuellement, les Eglises catholique et réformée évangélique sont reconnues en Valais, et bénéficient d'un statut de personnes morales de «droit public».

Dans la nouvelle Constitution vaudoise de 2003, qui reconnaît ces deux mêmes Eglises de droit public, d'autres communautés peuvent être considérées d'«intérêt public». C'est actuellement le cas de la communauté israélienne, et d'autres demandes sont en cours.

Pour obtenir une reconnaissance d'«intérêt public», plusieurs conditions sont exigées par la loi: respect de l'ordre juridique suisse, des droits individuels et constitutionnels, de la paix confessionnelle, des principes démocratiques et de la transparence financière. Des conditions supplémentaires peuvent être fixées par l'Etat, comme l'assise cantonale par l'ancienneté ou le nombre des adhérents, la prise en compte du rôle culturel ou social dans le canton, ou la participation au dialogue inter-religieux. Sans chambouler la situation actuelle, le Valais ne pourrait-il finement innover en se dotant d'une telle souplesse?

Ces explications sont développées dans la plaquette «Contribution des Eglises au travail de la constituante», qui peut être commandée auprès de la Chancellerie épiscopale, chancellerie@cath-vs.org, 027 329 18 18, et se trouve en ligne sur le site www.cath-vs.ch (actualités et publications).

MÉDITATION

Ça aussi, ça passera...

A un prince qui lui demandait le secret du bonheur, un sage offrit un anneau avec une phrase gravée à l'intérieur. Et une consigne: ne lire la phrase qu'une fois confronté au plus grand bonheur possible ou au malheur le plus absolu. Au moment de mourir, terrassé par ses ennemis, le prince enleva l'anneau et lut: «Ça aussi, ça passera.»

Ce conte oriental est rejoint par une parole de Paul aux Corinthiens, avec une tonalité «Covid» que l'Apôtre des Nations n'avait pas imaginée: «Car il passe, ce monde tel que nous le voyons!» (1Co 7,31, trad. AELF - deuxième lecture de ce week-end). De vaccins en immunité collective, cette pandémie aussi passera. Mais nous, qu'en aurons-nous retiré pour notre monde? Comment allons-nous construire le monde d'après? Avec le froid fatalisme de l'anneau du sage qui affirme que tout passe... ou avec l'enthousiasme des rescapés qui savoureront, dix fois plus qu'avant, le goût subtil de l'existence?

VINCENT LAFARGUE